

1.

Débitrice: **Lanz Décolletage, Lanz Jean-François**,
Ch. des Mésanges 4, 2740 **Moutier**
2.

Echéance de la contestation de l'état de collocation:
30.01.2003 jusqu'au 19.02.2003
3.

Echéance de la contestation inventaire: 30.01.2003
jusqu'au 09.02.2003
4.

Remarques: Pendant la durée du dépôt de l'inventaire, les créanciers peuvent, pour éviter une exclusion, déposer auprès de l'agence soussignée une demande de cession à te-neur de l'article 260 LP, concernant les décisions relatives à l'insaisissabilité de certains actifs (art. 32 OAOF) et les droits reconnus par l'administration de la faillite (art. 47 à 49 OAOF). Si pendant la durée du dépôt les décisions de l'administration de la faillite ne donnent lieu à aucune ac-tion en contestation, elles seront considérées comme accep-tées.
Les documents peuvent être consultés à l'office soussigné ainsi que "sur rendez-vous" à l'office des poursuites et des faillites du Jura bernois - Seeland, 2501 Bienne.

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois-Seeland,
Agence de Moutier
2740 Moutier

(00031031)